

Projet de délibération

D 25

Crédit d'étude de CHF 111'000.00 destiné à l'élaboration d'un plan stratégique pour le sport ainsi qu'un concept pour les installations sportives

Vu le message joint à la présente, version définitive validée par le Conseil administratif de la Ville de Versoix, au cours de sa séance du 1^{er} mars 2023 qui décrit les démarches et les coûts de développement pour une vision stratégique du sport à Versoix;

Vu le préavis de la Commission Culture, Sports et Manifestations (CSM) du 23 mars 2023;

Vu le préavis de la Commission des Finances, administration et économie du 30 mars 2023; conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal,

décide

par [nombre] oui, [nombre] non et [nombre] abstentions

1. De procéder à une étude pour l'élaboration d'un plan stratégique pour le sport ainsi qu'un concept pour les installations sportives.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 111'000.- destiné à cette étude.
3. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense nette de CHF 111'000.- au moyen de 5 annuités, dès l'année de réalisation de l'étude, estimée à 2024.
5. D'autoriser le conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 111'000.- afin de permettre l'exécution de cette étude.